

REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE

Titre(s): REGLEMENT DE MANOEUVRE DE L'ARTILLERIE : UNITES DE REPERAGE / Ministère de la Guerre.

Auteur(s): Ministère de la Guerre.

Editeur, producteur: Paris : 1ère partie, titre 6, 1926

Description matérielle: 50 .

Résumé ou extrait: Organisation des unités sur le pied de guerre, reconnaissance et occupation des bases.

Sujet(s): ARTILLERIE
RECONNAISSANCE